Matières radioactives (forme spéciale / radioactivité externe de faible à élevée)

RISQUES POTENTIELS

SANTÉ

- La radioactivité représente un risque faible pour les travailleurs du transport, le personnel d'intervention d'urgence et le public lors d'accidents de transport. La durabilité des emballages augmente avec le potentiel de risque de la substance.
- Les colis non-endommagés sont sécuritaires; le contenu des colis endommagés peut présenter un risque de rayonnement externe, et une exposition externe plus élevée si le contenu (capsules sources) est déversé.
- La contamination et le danger de rayonnement interne ne sont pas prévus, mais ne sont pas impossibles.
- Les colis de Type A (boîtes, barils, articles, etc.) identifiés comme "Type A" sur l'emballage ou sur les documents d'expédition ne contiennent pas de quantités dangereuses pour la vie. Des sources radioactives peuvent être libérées si des colis de "Type A" sont endommagés lors d'accidents modérément graves.
- Les colis de Type B et de Type C (petits et larges, normalement en métal) contiennent les quantités les plus dangereuses. Les colis peuvent être identifiés grâce à l'emballage ou avec les documents d'expédition. Le danger pour la vie pourrait subvenir si le contenu est déversé ou si le blindage fait défaut. La conception, l'évaluation et l'épreuve des colis font en sorte que ceci ne pourrait se produire que lors d'accidents d'ultime sévérité.
- Les étiquettes blanches Radioactive-I indiquent que le niveau de rayonnement à l'extérieur d'un colis isolé et non-endommagé est très faible (moins de 0,005 mSv/h (0,5 mrem/h)).
- Les colis étiquetés jaunes Radioactive-II ou Radioactive-III possèdent un niveau de rayonnement plus élevé. L'index de transport (IT) sur l'étiquette indique le rayonnement maximum en mrem/h à un mètre de distance d'un colis isolé et non-endommagé.
- La radioactivité provenant du contenu du colis, habituellement des capsules métalliques durables, peut être détectée par la majorité des instruments de détection de radioactivité.
- La pollution par l'eau du combat de l'incendie de cargaison n'est pas anticipée.

INCENDIE OU EXPLOSION

- Les emballages peuvent brûler totalement sans risque de libérer le contenu des capsules scellées.
- La radioactivité ne diminue en rien l'inflammabilité ou toute autre propriété de ce produit.
- Les sources radioactives en capsules et les colis de type B sont conçus et évalués afin de résister à un engouffrement complet par les flammes à des températures de 800°C pour une période de 30 minutes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition.** Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- **Le secours, les premiers soins, le contrôle des incendies et autres dangers sont plus importants que la détermination des niveaux de radioactivité.**
- L'Autorité responsable en matière de radioactivité doit être avisée des conditions entourant l'accident et est habituellement responsable des décisions quant aux conséquences radiologiques et la clôture de l'intervention.
- Garder le vent dans le dos, restez en hauteur et/ou en amont.
- Éloignez les personnes non autorisées.
- Obtenir l'avis de l'Autorité responsable en matière de radioactivité avant d'effectuer le nettoyage.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et un vêtement de protection pour feu d'immeuble fourniront une protection adéquate contre une exposition radioactive interne, mais non à une exposition externe.

ÉVACUATION

Mesure de prévention immédiate

- Isoler dans un rayon minimum de 25 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Déversement majeur • Envisager une première évacuation d'une distance de 100 mètres sous le vent.

Incendie • Lorsqu'une grande quantité de cette substance est impliquée dans un incendie majeur, envisager une première évacuation dans un périmètre de 300 mètres de rayon.

MESURES D'URGENCE

INCENDIE

- La présence de matières radioactives ne changera en rien l'efficacité des mesures de contrôle d'incendie et ne devrait pas influencer la sélection des techniques de combat.
- Si cela peut être fait de manière sécuritaire, éloignez les contenants non endommagés de la zone de feu.
- Ne pas déplacer les colis endommagés; éloigner du feu les colis non endommagés.

Incendie mineur

- Poudre chimique sèche, CO_2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

- Eau pulvérisée ou en brouillard (inonder d'eau).

DÉVERSEMENT OU FUITE

- Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés.
- Une surface mouillée sur un colis endommagé légèrement ou non-endommagé indique rarement une défaillance de l'emballage. Le contenu est rarement liquide et est habituellement une capsule métallique facilement visible si déversée de l'emballage.
- Si la source est hors de l'emballage, **NE PAS TOUCHER**; demeurer à distance et obtenir l'avis de l'Autorité responsable en matière de radioactivité.

PREMIERS SOINS

- Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence.
- Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.
- Les problèmes médicaux sont plus importants que les dangers radiologiques.
- Appliquer les premiers soins relatifs à la nature des blessures.
- Toute personne sérieusement blessée doit être immédiatement soignée et transportée.
- Il est peu probable que les personnes exposées à des sources de matière radioactive sous forme spéciale soient contaminées.
- En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.
- En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène.
- Les blessés qui ont été en contact avec la substance ne représentent pas un danger de contamination sérieux pour les gens, l'équipement ou les installations.